AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR P.P.C.M.O.I. 2024-02

Avis est par la présente, donné par le soussigné, que le conseil municipal de la Municipalité de Verchères a adopté le P.P.C.M.O.I. 2024-02 concernant l'immeuble localisé au 21 rue Madeleine, autorisant la démolition du bâtiment existant et reconstruction d'un bâtiment de 317 m2 comprenant 7 logements, 1 restaurants et une salle multifonction le tout, conditionnellement à :

- Qu'un minimum de 7 stationnements à usage résidentiel soit aménagé à l'extérieur du domaine public;
- Que le requérant prenne à sa charge le coût des infrastructures à réaliser ;
- Que des modalités qui concernent l'occupation du domaine public, le déneigement et les infrastructures soient prévues dans une entente conclue avec la Municipalité sans restreindre le droit de la Municipalité d'exiger toute autre modalité afin d'assurer la bonne exécution du projet;
- Qu'une garantie monétaire de 10 000\$ visant à assurer le respect des conditions prévues au PCCMOI 2024 02, soit déposée à la Municipalité ;
- Que ce second projet de résolution peut faire l'objet de demande d'approbation référendaire suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Prenez avis que ce P.P.C.M.O.I. est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité no CE-VER/2025-002 par la MRC Marguerite-D'Youville, soit le 11 avril 2025.

Ce P.P.C.M.O.I. peut être consulté au bureau du soussigné situé à la mairie au 581 route Marie-Victorin, durant les heures normales de bureau ou en faisant la demande, par courriel à mailto:jmsimard@ville.vercheres.qc.ca

Donné à Verchères, ce 16 avril 2025.

Me Jean-Marc Simard

Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION - P.P.C.M.O.I. No 2024-02

Je soussigné, Jean-Marc Simard, directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier, certifie par la présente sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le P.P.C.M.O.I. No 2024-02 sur le site internet de la Municipalité de Verchères en date du 16 avril 2025 et en l'affichant à la mairie, conformément aux dispositions du règlement No 543-2018 concernant les modes de publications des avis publics de la Municipalité de Verchères.

EN FOI DE QUOI, je délivre le présent certificat à Verchères, ce 16 avril 2025.

Me Jean-Marc Simard

Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier